

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
MACON
36, Rue de Lyon
71000 MACON

ANNULATION AFM

L'Officier du Ministère Public

à

DEHAN SCHINAZY Avocats
174 rue des Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :

Rédacteur :

Maître,

Suite à votre courrier reçu le 09/01/2024, vous avez attiré mon attention sur l'amende forfaitaire majorée
pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **031089 STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR**
ART.R.417-11 §I 8° A), ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____, par
procès verbal n° _____ dressé par _____, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : _____

A cet égard, je vous informe qu'après un examen attentif des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai
décidé d' abandonner les poursuites engagées

Après étude du dossier, il s'avère que la société a désigné le _____ comme étant le
conducteur au moment de l'infraction.

J'ai donc fait procéder à l'annulation de l'amende forfaitaire majorée auprès des services de la direction
départementale des finances publiques de MACON.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à MACON, le 09/01/2024

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

